



Assemblée générale

Distr. générale
26 novembre 2008
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Point 118 de l'ordre du jour

Budget-programme de l'exercice biennal 2008-2009

Premier rapport sur l'exécution du budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009

Rapport du Secrétaire général*

Résumé

Le présent rapport indique les ajustements à apporter aux crédits ouverts pour tenir compte des variations des paramètres du calcul initial, des dépenses imprévues et extraordinaires et des nouveaux mandats qu'il y a eu lieu d'examiner dans le cadre du présent rapport selon les arrangements approuvés par l'Assemblée générale à sa trente-deuxième session.

Aux chapitres des dépenses, le montant révisé des ressources nécessaires s'élève à 4 388 400 000 dollars, soit 180,8 millions de dollars de plus que les crédits approuvés par l'Assemblée générale dans ses résolutions 62/237 A et 62/245 (et 217 millions de dollars de plus que les crédits initialement approuvés en décembre 2007). Aux chapitres des recettes, les montants prévus s'élèvent à 526,9 millions de dollars, soit une augmentation de 6,8 millions de dollars. Par conséquent, le montant net des crédits nécessaires s'élève à 3 861 500 000 dollars, soit une augmentation de 174 millions de dollars.

* La date de parution du présent rapport s'explique par le souci d'y incorporer les données les plus récentes.



I. Introduction

1. Le premier rapport sur l'exécution du budget-programme, qui est présenté pendant la première année de l'exercice biennal, a principalement pour objet de faire apparaître les ajustements requis par suite des fluctuations des taux d'inflation et des taux de change, ainsi que les modifications apportées aux coûts standard utilisés pour calculer le montant initial des crédits à ouvrir. Ce rapport est établi comme suite à une recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹ que l'Assemblée générale a faite sienne à sa trente-deuxième session.

2. On a également tenu compte des nouveaux mandats approuvés par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité après l'adoption du budget-programme, des dépenses imprévues et extraordinaires qui n'ont pu être reportées à la deuxième année de l'exercice biennal ainsi que des décisions des organes délibérants qu'il y a lieu d'examiner dans le contexte du rapport sur l'exécution du budget-programme.

3. Les chiffres à partir desquels le montant net majoré de 3 861 500 000 dollars a été calculé sont récapitulés ci-après :

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Montant initial des crédits ouverts^a</i>	<i>Prévisions révisées</i>	<i>Augmentation</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
Dépenses	4 207 608,4	4 388 402,0	180 793,6	4,3
Recettes	520 077,7	526 860,5	6 782,8	1,3
Montants nets	3 687 530,7	3 861 541,5	174 010,8	4,7

^a Voir résolutions 62/237 A et B, 60/281 et 62/245.

4. On trouvera ci-après, dans les sections C à F du chapitre II, l'explication des modifications des hypothèses de coût prises en compte aux fins du calcul du montant initial des crédits ouverts. Les tableaux et annexes ci-après indiquent non seulement ces hypothèses de coût, mais aussi les révisions proposées pour l'exercice biennal 2008-2009 et leurs incidences, par chapitre du budget, par lieu d'affectation et par principal objet de dépense :

a) Tableau 1 : taux de change et d'inflation utilisés pour déterminer le montant initial des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2008-2009, et taux proposés dans le présent rapport;

b) Tableau 2 : informations sur les coefficients d'ajustement ayant servi à déterminer les traitements des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur aux fins du calcul du montant initial des crédits à ouvrir, les coefficients effectifs fixés pour l'année 2008 par la Commission de la fonction publique internationale et les taux révisés proposés pour 2009;

¹ Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-deuxième session, Supplément n° 8 et rectificatif (A/32/8 et Corr.1)*.

c) Tableau 3 : taux de change (par rapport au dollar des États-Unis) effectivement utilisés pour les opérations de l'ONU dans les différents lieux d'affectation durant les 11 premiers mois de 2008;

d) Tableau 4 : données sur les ajustements au coût de la vie retenus pour déterminer le montant initial des crédits à ouvrir pour l'exercice biennal 2008-2009 en ce qui concerne les traitements des agents des services généraux et des catégories apparentées, les ajustements effectivement opérés en 2008 et les prévisions révisées pour 2009;

e) Annexe I.A : modifications prévues des estimations budgétaires par chapitre : ventilation par facteur de variation;

f) Annexe I.B : modifications prévues des estimations budgétaires par lieu d'affectation : ventilation par facteur de variation;

g) Annexe II : montant estimatif des augmentations ou des diminutions des crédits requis, par chapitre du budget et par principal objet de dépense;

h) Annexe III : montant estimatif des augmentations ou des diminutions des crédits requis pour les activités financées en commun et les mesures de sécurité interorganisations, ventilées par facteur de variation;

i) Annexe IV : état au 31 octobre 2008 des dépenses engagées au titre du budget ordinaire de l'exercice biennal 2008-2009.

II. Chapitres des dépenses

5. L'évolution des variables mentionnées ci-dessus devrait entraîner une augmentation de 180 793 600 dollars du montant des dépenses et porter celles-ci à 4 388 402 000 dollars pour l'exercice biennal. Ces chiffres se décomposent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Crédits initialement ouverts	4 171 359,7	Résolution 62/237 A de l'Assemblée générale
Crédits additionnels	36 248,7	Résolution 62/245 de l'Assemblée générale
Budget-programme :	4 207 608,4	
a) Dépenses imprévues et extraordinaires	1 359,2	Dépenses concernant la paix et la sécurité, la Cour internationale de Justice et les mesures de sécurité interorganisations, conformément à la résolution 62/239
b) Décisions des organes directeurs : autorisation d'engagement de dépenses accordée à la Commission économique pour l'Afrique		– Résolution 62/238 de l'Assemblée générale, section IX. Voir par. 11 à 13 du présent rapport
c) Modifications des hypothèses budgétaires		
Modification des taux de change	63 015,0	Sur la base des taux de change utilisés pour les opérations de l'ONU

Modification des hypothèses concernant l'inflation	103 819,2	Sur la base des indices des prix à la consommation, des coefficients d'ajustement promulgués et des ajustements au coût de la vie effectifs
Ajustement des coûts salariaux standard	6 620,3	Sur la base des montants effectifs/des traitements effectivement versés, des dépenses communes de personnel et des contributions du personnel
Taux de vacance de postes	5 979,9	
Montant total révisé	4 388 402,0	

6. Au cours de la présente session de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a établi, ou doit bientôt établir, des prévisions de dépenses révisées et des états des incidences sur le budget-programme des projets de résolution examinés par les grandes commissions. Les montants correspondants font l'objet d'autres documents que celui-ci mais ils seront révisés de manière à tenir compte des paramètres budgétaires que l'Assemblée générale approuvera lors de l'examen du présent rapport; sous réserve des décisions de l'Assemblée, ils auront un effet sur le niveau général des crédits révisés.

A. Dépenses imprévues et extraordinaires (augmentation : 1 359 200 dollars)

7. Par sa résolution 62/239, l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à contracter pour l'exercice biennal 2008-2009, des engagements au titre des dépenses imprévues et extraordinaires, avec l'assentiment préalable du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, étant entendu que cet assentiment ne serait pas nécessaire pour des engagements inférieurs à 8 millions de dollars par an dont le Secrétaire général aurait attesté qu'ils ont trait au maintien de la paix et de la sécurité, pour les engagements dont le Président de la Cour internationale de Justice aurait attesté qu'ils ont trait aux dépenses visées à l'alinéa b) du paragraphe 1 de la résolution, ni pour les engagements, d'un montant total ne dépassant pas 1 million de dollars, dont le Secrétaire général aurait attesté qu'ils ont trait à des mesures de sécurité.

8. Des engagements d'un montant de 1 359 200 dollars ont été contractés en vertu de cette résolution, à savoir :

a) Des engagements dont le Secrétaire général atteste qu'ils ont trait au maintien de la paix et de la sécurité (1 159 200 dollars);

b) Des engagements dont le Président de la Cour internationale de Justice atteste qu'ils ont trait à des dépenses imprévues de la Cour (200 000 dollars).

9. Ces dépenses, qui concernent les chapitres 3, 5 et 7 du budget-programme, sont indiquées ci-après.

1. Maintien de la paix et de la sécurité (1 159 200 dollars)

(En dollars des États-Unis)

Chapitre 3. Affaires politiques	
Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Niger	390 700
Médiation des Nations Unies au sujet du différend frontalier entre la Guinée équatoriale et le Gabon	148 100
Équipe indépendante d'évaluation de la frontière libanaise	90 300
Mission commune Département des affaires politiques/Bureau des affaires juridiques au Gabon et en Guinée équatoriale	83 500
Total partiel	712 600
Chapitre 5. Opérations de maintien de la paix	
Groupe d'experts Union africaine/ONU créé en application de la résolution 1809 (2008) du Conseil de sécurité	446 600
Total partiel	446 600
Total, maintien de la paix et de la sécurité	1 159 200

2. Dépenses imprévues de la Cour internationale de Justice (200 000 dollars)

Chapitre 7. Cour internationale de Justice (200 000 dollars)

10. En application du sous-alinéa i) de l'alinéa b) du paragraphe 1 de la résolution 62/239 de l'Assemblée générale relative aux dépenses imprévues et extraordinaires de l'exercice biennal 2008-2009 et conformément à l'article 31 du Statut de la Cour internationale de Justice, des dépenses additionnelles ont été engagées en 2008 pour couvrir les frais liés à la désignation de juges ad hoc pour les affaires suivantes :

(En dollars des États-Unis)

Désignation des juges ad hoc :

Application de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (<i>Croatie c. Serbie</i>)	80 000
Certaines questions concernant l'entraide judiciaire en matière pénale (<i>Djibouti c. France</i>)	120 000
Total	200 000

B. Décisions des organes directeurs

Construction de nouveaux locaux à usage de bureaux à la Commission économique pour l'Afrique

Chapitre 32. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien (1 090 000 dollars)

Chapitre 33. Sûreté et sécurité (759 800 dollars)

Chapitre 35. Contributions du personnel (86 600 dollars)

11. Par ses résolutions 56/270 et 60/248, l'Assemblée générale a approuvé la construction de nouveaux locaux à usage de bureaux à la Commission économique pour l'Afrique (CEA), à Addis-Abeba, d'un coût estimatif total de 11 383 300 dollars. Dans son rapport sur la question (A/62/248), le Secrétaire général a rendu compte de l'état d'avancement du projet depuis la publication de son précédent rapport (A/61/158), conformément à la demande formulée par l'Assemblée dans sa résolution 60/248. Aux alinéas a) et b) du paragraphe 15, le Secrétaire général a par ailleurs demandé à l'Assemblée d'approuver des prévisions de dépenses révisées d'un montant estimatif de 14 333 100 dollars, et de l'autoriser à engager des dépenses d'un montant brut de 1 936 400 dollars (montant net : 1 849 800 dollars) au titre du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009, soit 1 090 000 dollars au chapitre 32 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien), 759 800 dollars au chapitre 33 (Sûreté et sécurité) et 86 600 dollars au chapitre 35 (Contributions du personnel), cette dernière dépense devant être compensée par l'inscription d'un montant équivalent au chapitre premier des recettes, étant entendu qu'il serait fait rapport sur l'emploi de ces crédits dans le premier rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2008-2009.

12. Dans son rapport sur la question (A/62/7/Add.11), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale approuve les mesures proposées aux alinéas a) et b) du paragraphe 15 du rapport du Secrétaire général sur la construction de nouveaux locaux à usage de bureaux à la CEA, à Addis-Abeba. Dans sa résolution 62/238, l'Assemblée a pris note du rapport du Secrétaire général et fait siennes les observations et recommandations figurant dans le rapport du Comité consultatif.

13. Compte tenu des retards enregistrés dans l'exécution du projet et dans l'utilisation de l'autorisation d'engagement de dépenses, d'un montant brut de 1 936 400 dollars (montant net : 1 849 800 dollars), il est proposé de rendre compte des dépenses engagées en vertu de cette autorisation dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget de l'exercice 2008-2009.

C. Fluctuations des taux de change (augmentation : 63 015 000 dollars)

14. Pour la réévaluation des coûts, on peut se fonder soit sur la moyenne des taux de change opérationnels appliqués depuis le début de l'exercice biennal (méthode de la moyenne), soit sur le taux de change en vigueur au moment de la réévaluation

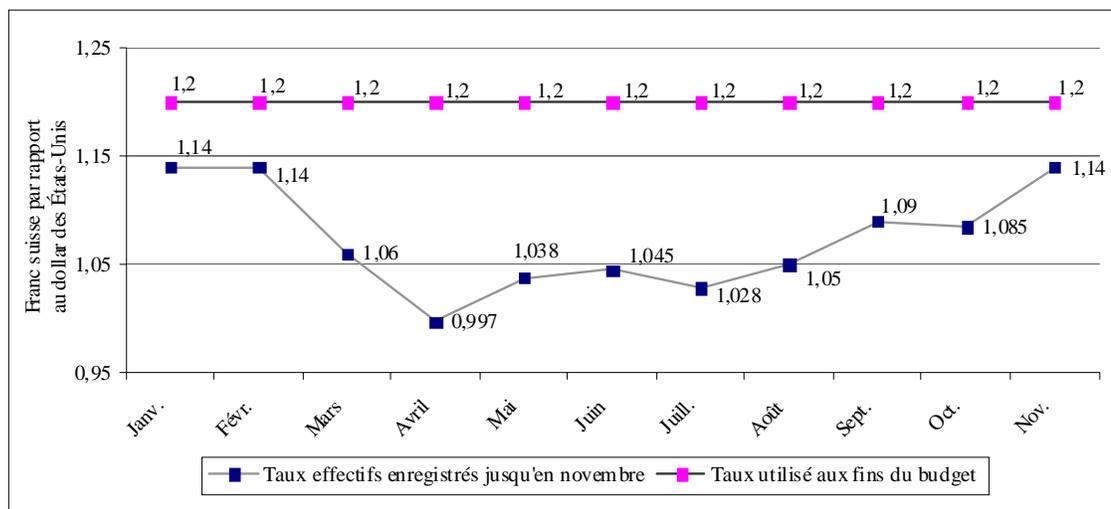
(taux de change le plus récent). On se souviendra que, dans son rapport sur les comptes de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1995, le Comité des commissaires aux comptes avait recommandé qu'aux fins de l'établissement du budget, les prévisions concernant les taux de change opérationnels soient fondées sur une moyenne plutôt que sur le dernier taux de change disponible². Le Secrétaire général avait toutefois indiqué qu'il n'était pas souhaitable de déterminer à l'avance s'il fallait utiliser la méthode consistant à établir une moyenne ou celle consistant à se fonder sur le dernier taux de change disponible pour la formulation du budget et la réévaluation des coûts, et qu'il faudrait en décider au moment de chaque réévaluation. Cette conclusion a été communiquée à l'Assemblée générale et approuvée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires³, qui a estimé que le Secrétaire général devrait utiliser les taux de change qui permettraient l'estimation la plus basse. Dans le présent rapport sur l'exécution du budget, on a utilisé les taux de change pratiqués pour les opérations de l'ONU de janvier à novembre 2008 et le taux appliqué en novembre pour les opérations à réaliser en décembre 2008. Pour 2009, on a appliqué les taux de change opérationnels moyens enregistrés jusqu'à présent au cours de l'exercice biennal (méthode de la moyenne) pour Port-of-Spain et Beyrouth, et le taux de novembre (taux de change le plus récent) pour tous les autres lieux d'affectation, de manière à obtenir l'estimation la plus basse pour chaque lieu d'affectation en ce qui concerne les ressources nécessaires en monnaie locale. Les ajustements à opérer en fonction des taux effectivement appliqués en 2009 figureront dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget.

15. L'augmentation nette de 63 millions de dollars tient à ce que, d'une manière générale, le dollar des États-Unis s'est affaibli par rapport à un certain nombre de monnaies depuis le début de l'année, si l'on compare les taux opérationnels appliqués à ceux utilisés pour le calcul des ouvertures de crédit initiales. Dans le cas du franc suisse, le taux moyen pour 2008, calculé sur la base des taux de change effectivement enregistrés entre janvier et novembre, a été de 1,079 franc suisse pour 1 dollar, alors que l'hypothèse retenue pour l'ouverture de crédit initiale était de 1,200 franc suisse pour 1 dollar. Pour 2009, le taux moyen de 1,140 a été utilisé aux fins du présent rapport sur l'exécution du budget. Cette modification a entraîné une augmentation des ressources nécessaires de 71,2 millions de dollars. La figure 1 montre l'évolution du franc suisse par rapport au dollar au cours de la période allant de janvier à novembre 2008.

² Ibid., *cinquante et unième session, Supplément n° 5 (A/51/5)*, vol. I et rectificatif (A/51/5/Corr.1), chap. II, par. 110.

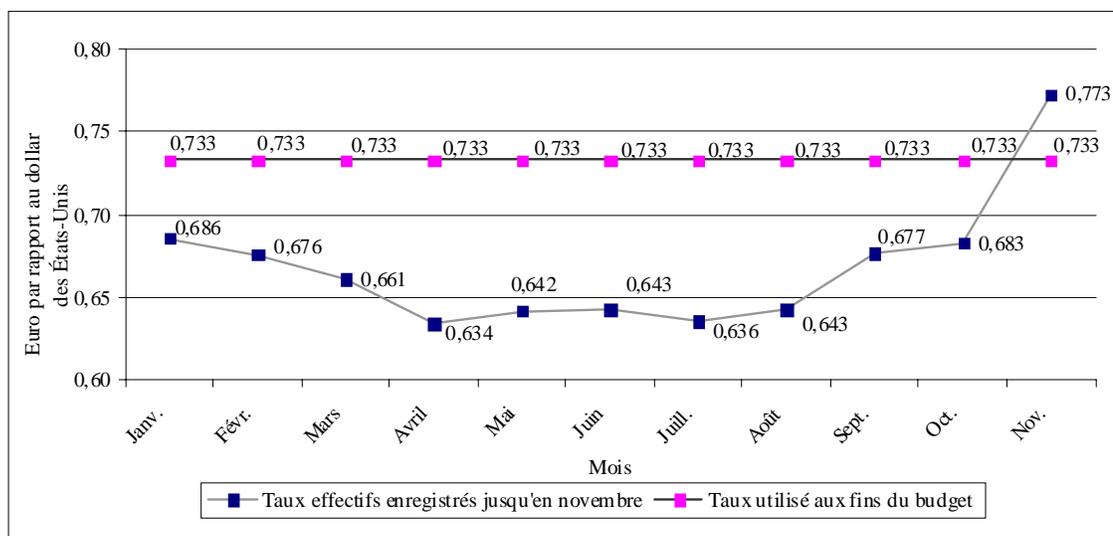
³ Ibid., *Supplément n° 7 (A/51/7/Add.1 à 9)*, document A/51/7/Add.6, par. 5.

Figure 1
Évolution du taux de change du franc suisse par rapport au dollar
des États-Unis en 2008



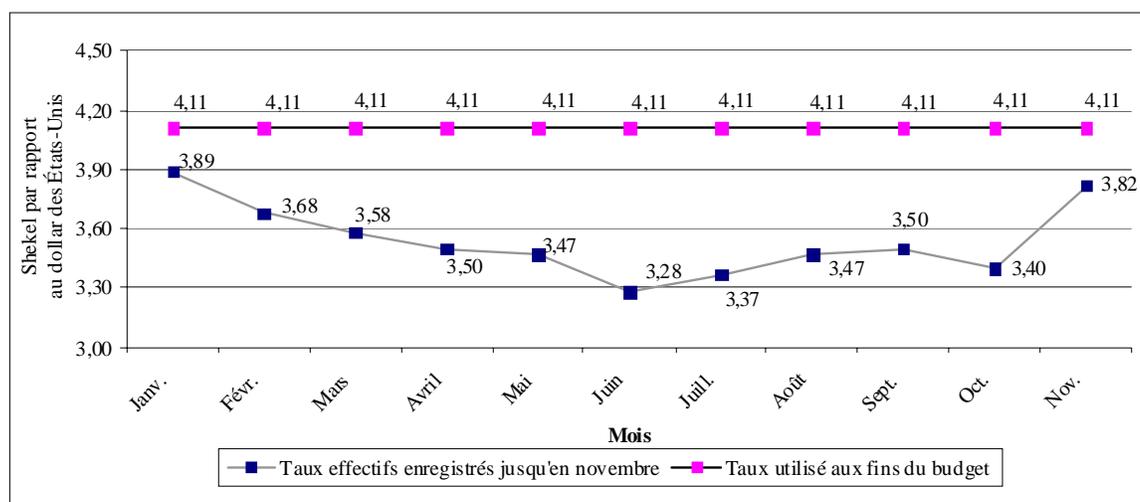
16. En ce qui concerne l'euro, la moyenne des taux enregistrés en 2008 est de 0,677 euro pour 1 dollar, alors qu'on avait retenu l'hypothèse d'un taux de 0,733 pour l'ouverture de crédit initiale. Pour 2009, le taux moyen de 0,773 enregistré en novembre 2008 a été utilisé aux fins du présent rapport sur l'exécution du budget. Il en ressort une augmentation de 3,5 millions de dollars. La figure 2 montre l'évolution de l'euro au cours de la période allant de janvier à novembre 2008.

Figure 2
Évolution du taux de change de l'euro par rapport au dollar
des États-Unis en 2008



17. En ce qui concerne le shekel, la moyenne des taux enregistrés en 2008 est de 3,565 shekels pour 1 dollar, alors qu'on avait retenu l'hypothèse d'un taux de 4,11 pour l'ouverture de crédit initiale. Pour 2009, le taux moyen de 3,82 enregistré en novembre 2008 a été utilisé aux fins du présent rapport sur l'exécution du budget. Il en ressort une augmentation de 13 millions de dollars. La figure 3 montre l'évolution du shekel au cours de la période allant de janvier à novembre 2008.

Figure 3
Évolution du taux de change du shekel par rapport au dollar des États-Unis en 2008



18. Outre les ajustements requis pour le franc suisse, l'euro et le shekel, l'évolution du baht thaïlandais a entraîné une augmentation des ressources nécessaires de 1,2 million de dollars, tandis que l'évolution de toutes les autres monnaies a entraîné une réduction globale nette d'environ 26 millions de dollars, qui se décompose en gros comme suit : 9,1 millions de dollars au titre du shilling kényan, 7,8 millions de dollars au titre du peso chilien et 6,9 millions de dollars au titre du birr éthiopien. Compte tenu de l'appréciation récente du dollar des États-Unis par rapport aux autres monnaies, le taux enregistré en novembre (taux de change le plus récent) a été appliqué pour 2009 de manière à obtenir l'estimation la plus basse, conformément à la méthode en vigueur. Il convient de noter que, si l'on avait appliqué le taux moyen effectif pour 2008 aux fins de la présente actualisation, les ressources à prévoir du fait des fluctuations des taux de change auraient été sensiblement plus élevées. On trouvera dans les tableaux 1 et 3 des précisions sur l'évolution des taux de change effectivement appliqués pour les opérations de l'ONU dans tous les lieux d'affectation jusqu'à fin novembre 2008, le taux retenu pour l'ouverture de crédit initiale et celui utilisé aux fins du présent rapport. Les ajustements à opérer en fonction des fluctuations des taux de change enregistrées en 2009 seront indiqués dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget.

D. Inflation (augmentation : 103 819 200 dollars)

19. Les tableaux 1, 2 et 4 tiennent compte des taux d'inflation révisés pour tous les objets de dépense. Ils sont fondés sur les coefficients d'ajustement qui ont été promulgués et sur les données les plus récentes concernant les indices des prix à la consommation et l'évolution des ajustements au coût de la vie.

20. Les coefficients d'ajustement révisés utilisés dans le présent rapport tiennent compte des données actualisées concernant le coût de la vie, notamment des enquêtes intervilles qui ont été effectuées ou mises en application après l'approbation du budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009, en décembre 2007. Les augmentations résultant de ces révisions se chiffrent à 22,3 millions de dollars pour New York, 10,2 millions de dollars pour Addis-Abeba, 6,8 millions de dollars pour Nairobi, 2,7 millions de dollars pour Santiago, 2,3 millions de dollars pour le Liban et 1,8 million de dollars pour Bangkok. Ces montants sont compensés en partie par une révision à la baisse des coefficients d'ajustement s'élevant à 2,2 millions de dollars pour d'autres lieux d'affectation. Le montant net total des ressources nécessaires en raison des ajustements imputables à l'inflation pour la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur, pour tous les lieux d'affectation, s'élève donc à 43 897 000 dollars. On trouvera dans le tableau 2 les coefficients d'ajustement applicables à cette catégorie.

21. Pour ce qui est des agents des services généraux et des catégories apparentées, les montants révisés reflètent le coût réel des ajustements au coût de la vie entrés en vigueur en 2008 et les prévisions pour 2009, fondées sur les informations les plus récentes. Le montant total des ressources nécessaires, soit 9 709 600 dollars, correspond aux ajustements appliqués au 1^{er} août 2008 pour New York (7,3 millions de dollars), au 1^{er} février 2008 pour Bangkok (2,8 millions de dollars) et au 1^{er} janvier 2008 pour Addis-Abeba (2,2 millions de dollars). Ces augmentations sont en partie compensées par une révision à la baisse des coefficients d'ajustement pour d'autres lieux d'affectation. On trouvera dans le tableau 4 les ajustements au coût de la vie applicables à la catégorie des services généraux et aux catégories apparentées pour l'ensemble des lieux d'affectation.

22. En ce qui concerne les objets de dépense autres que les postes, les taux révisés représentent les ajustements opérés dans la plupart des lieux d'affectation du fait de la pression inflationniste imputable, pour l'essentiel, aux augmentations de prix enregistrées sur le marché local pour les combustibles et les services collectifs. Les ajustements nécessaires au titre des objets de dépense autres que les postes se chiffrent à 15 millions de dollars pour New York, 11 millions de dollars pour Addis-Abeba et 4,5 millions de dollars pour Genève. L'augmentation nette des ressources nécessaires imputable à l'inflation, soit 43 033 000 dollars, concerne tous les objets de dépense autres que les postes pour tous les lieux d'affectation.

23. Le montant total des crédits additionnels à ouvrir du fait des pressions inflationnistes s'élève à 103 819 200 dollars, dont un montant de 7 179 600 dollars au titre des contributions du personnel, qui sera compensé par un montant équivalent au chapitre 1 des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel).

E. Modifications à apporter aux coûts standard (diminution : 6 620 300 dollars)

24. Les modifications qu'il est proposé d'apporter aux coûts standard correspondent à l'effet net des variations des coûts salariaux, des dépenses communes de personnel et des taux de contribution du personnel. Les modifications proposées pour 2008 sont fondées sur les moyennes effectivement enregistrées jusqu'à présent pendant l'exercice biennal, par catégories et par classes, pour chaque lieu d'affectation. Les projections pour 2009 sont fondées sur les tendances de 2008. La diminution nette de 7,6 millions de dollars tient au fait que les coûts moyens des traitements de base nets sont légèrement moins élevés que ceux retenus aux fins du calcul du montant initial des crédits à ouvrir.

25. Les dépenses communes de personnel sont budgétisées sur la base d'un pourcentage donné des traitements nets pour chaque lieu d'affectation. Elles concernent les indemnités et prestations, ainsi que les frais encourus à l'occasion de la nomination, de la mutation et de la cessation de service des fonctionnaires. Leur montant initial a été calculé sur la base du montant effectif des rémunérations versées dans les différents lieux d'affectation au cours de l'exercice biennal 2006-2007. Les recommandations de la Commission de la fonction publique internationale concernant la prime de risque et l'indemnité pour frais d'études ont été couvertes dans le cadre de ces ajustements globaux, conformément à la pratique établie en la matière. On prévoit que les ajustements apportés aux taux applicables aux dépenses communes de personnel dans les différents lieux d'affectation entraîneront une augmentation nette de 14,2 millions de dollars.

26. Les ajustements indiqués ci-dessus comprennent une augmentation des dépenses de 4,3 millions de dollars au titre des contributions du personnel, qui sera compensée par une augmentation des recettes d'un montant équivalent au chapitre 1 des recettes.

F. Taux de vacance de postes (augmentation : 5 979 900 dollars)

27. Dans sa résolution 62/236, l'Assemblée générale a approuvé des taux de vacance de 6,5 % pour les postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur et de 3,5 % pour les postes d'agent des services généraux aux fins de l'établissement du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009. En appliquant ces taux aux postes stables, ainsi que les taux prévus pour les nouveaux postes (50 % pour les postes d'administrateur et 35 % pour les postes d'agent des services généraux), on obtient aux fins du calcul du budget un taux de vacance de 8,2 % pour les postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur et de 4 % pour les postes d'agent des services généraux. Les taux moyens effectifs pour l'ensemble des lieux d'affectation ne seront connus qu'à la fin de l'exercice biennal, mais les taux constatés jusqu'à présent pour ces deux catégories sont de 8,6 % et de 3,2 %, respectivement. Si les taux de vacance effectivement constatés à ce jour sont légèrement supérieurs à ceux qui ont été retenus aux fins de l'établissement du budget, l'analyse des chiffres mensuels fait apparaître une tendance régulière à la baisse pour les deux catégories pendant l'année 2008. Pour les postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur, les taux sont

tombés progressivement de 9,6 % en janvier à 7,2 % en septembre. Il en a été de même pour les postes d'agent des services généraux, pour lesquels les taux sont passés de 3,5 % en janvier à 3,2 % en septembre, le taux moyen étant inférieur au taux prévu au budget. Vu cette tendance à la baisse et compte tenu de l'expérience des exercices biennaux précédents, on peut s'attendre à voir les taux effectifs diminuer encore pendant la deuxième année de l'exercice. Si tel était le cas, les taux de vacance globaux pour l'exercice biennal pourraient se révéler inférieurs à ceux qui avaient été retenus aux fins de l'établissement du budget. Il en résulterait une augmentation des dépenses au titre des postes dont le financement n'a pas été prévu. Aucun ajustement n'est toutefois proposé dans le présent rapport au titre des vacances de postes de l'une ou l'autre catégorie. La situation continuera d'être suivie de près et il en sera rendu compte dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget.

28. En ce qui concerne le personnel de sécurité, l'Assemblée générale a décidé, dans sa résolution 62/236, que, pour les agents de sécurité affectés sur le terrain, un taux de vacance de postes de 27,2 % serait utilisé aux fins des calculs budgétaires pour l'exercice biennal 2008-2009. Les taux moyens effectifs pour l'ensemble des lieux d'affectation ne seront connus qu'à la fin de l'exercice biennal, mais les taux constatés jusqu'à présent sont de 5,3 % pour la catégorie des administrateurs et de 13,9 % pour la catégorie des services généraux. La révision des taux de vacance de postes relatifs aux agents de sécurité affectés sur le terrain entraînerait des dépenses additionnelles de 25,5 millions de dollars pour 2008-2009, à répartir entre les organisations du système des Nations Unies selon la formule de partage des coûts arrêtée par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination. Conformément aux pourcentages indiqués dans l'annexe au rapport du Secrétaire général sur les mesures adoptées en vue d'assurer l'application effective des arrangements régissant actuellement le partage des dépenses afférentes à la sûreté et à la sécurité dans l'ensemble du système des Nations Unies (A/62/641), la part de l'ONU serait de 6 millions de dollars, soit 23,79 % du montant des dépenses additionnelles.

G. Questions diverses

29. La présente section traite de certaines questions soulevées dans des résolutions de l'Assemblée générale et dans le cadre des pratiques et procédures établies.

1. Droits de l'homme

a) Mesures visant à améliorer la répartition géographique du personnel du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

30. Au paragraphe 98 de sa résolution 62/236, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'entreprendre d'urgence d'améliorer l'équilibre géographique au sein du personnel du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), notamment à l'occasion du recrutement de fonctionnaires aux postes nouvellement créés, et de lui faire rapport sur les résultats obtenus à sa soixante-troisième session au titre du point pertinent de l'ordre du jour.

31. En réponse à cette demande, le Secrétaire général a présenté un rapport sur les mesures visant à améliorer l'équilibre de la représentation géographique du personnel du HCDH (A/63/204), dont l'Assemblée générale est saisie au titre du

point 123 de l'ordre du jour, intitulé « Gestion des ressources humaines ». Il convient aussi de noter que l'Assemblée est saisie de quatre autres rapports au titre du même point : a) un rapport sur la composition du personnel du HCDH (A/63/290); b) un rapport sur les mesures visant à remédier au déséquilibre de la répartition géographique du personnel du HCDH (A/61/823); c) le rapport du Corps commun d'inspection sur le financement et les effectifs du HCDH (A/62/845); et d) la note du Secrétaire général contenant ses observations sur ce dernier rapport (A/62/845/Add.1).

b) Centre sous-régional des droits de l'homme et de la démocratie en Afrique centrale

32. Dans sa résolution 62/221, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général et la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme de fournir au Centre des moyens financiers et humains supplémentaires, dans la limite des ressources dont dispose le HCDH, pour lui permettre de répondre réellement et efficacement aux besoins croissants en matière de promotion et de protection des droits de l'homme et de susciter une culture de la démocratie et l'état de droit dans la sous-région de l'Afrique centrale, et de lui présenter un rapport sur la mise en œuvre de la résolution.

33. En réponse à cette demande, un crédit additionnel d'un montant total de 520 100 dollars a été ouvert au budget-programme de l'exercice biennal 2008-2009, soit 381 100 dollars au titre des postes, aux fins de la création de deux postes (1 poste P-3 et 1 poste d'agent local des services généraux) et de la conversion de trois postes d'agent local des services généraux et d'un poste d'administrateur recruté sur le plan national, et 139 000 dollars pour les objets de dépense autres que les postes. Ces dépenses sont financées en totalité au moyen des ressources approuvées au chapitre 23 (Droits de l'homme) du budget-programme de l'exercice biennal 2008-2009.

34. Le montant global des ressources approuvées pour le Centre au titre du chapitre 23 (Droits de l'homme) du budget-programme de l'exercice 2008-2009 s'élève à 1 996 500 dollars. Sur ce montant, 1 412 000 dollars sont destinés à financer les traitements et les dépenses communes de personnel correspondant à neuf postes (1 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 1 administrateur recruté sur le plan national et 4 agents recrutés sur le plan local). Les ressources prévues pour les autres objets de dépense se chiffrent à 584 500 dollars. En outre, le Centre dispose de ressources extrabudgétaires totalisant environ 365 000 dollars, ainsi que des services de deux experts associés.

2. Marge de manœuvre accordée dans l'exécution du budget par la résolution 60/283 de l'Assemblée générale

**Chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences)
(diminution de 2 164 600 dollars)**

**Chapitre 17 (Développement économique et social en Afrique)
(augmentation de 215 800 dollars)**

Chapitre 20 (Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes)
(augmentation de 25 500 dollars)

Chapitre 21 (Développement économique et social en Asie occidentale)
(augmentation de 8 300 dollars)

Chapitre 23 (Droits de l'homme)
(diminution de 2 millions de dollars)

Chapitre 27 (Information)
(diminution de 1 724 400 dollars)

Chapitre 28 A (Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion)
(augmentation de 3 050 300 dollars)

Chapitre 28 C (Bureau de la gestion des ressources humaines)
(augmentation de 232 400 dollars)

Chapitre 28 D (Bureau des services centraux d'appui)
(augmentation de 1 873 200 dollars)

Chapitre 28 E [Administration (Genève)]
(augmentation de 21 700 dollars)

Chapitre 28 F [Administration (Vienne)]
augmentation de 150 300 dollars)

Chapitre 28 G [Administration (Nairobi)]
(augmentation de 311 500 dollars)

35. Au paragraphe 6 de la section III de sa résolution 60/283, l'Assemblée générale a décidé d'autoriser le Secrétaire général, à titre expérimental, à disposer d'une certaine marge de manœuvre dans l'exécution des budgets pour les exercices biennaux 2006-2007 et 2008-2009, pour engager des dépenses jusqu'à concurrence de 20 millions de dollars des États-Unis au cours de chaque exercice biennal au titre des postes et des autres objets de dépense afin de faire face à l'évolution des besoins de l'Organisation dans la réalisation des programmes et activités prescrits. Les montants supérieurs à 6 millions de dollars par exercice biennal doivent être approuvés par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, conformément à l'alinéa g) du paragraphe 8 de la même section de la résolution.

36. Au cours de l'exercice biennal 2008-2009, cette marge de manœuvre a servi à continuer de financer une équipe spéciale chargée de maintenir l'élan et de veiller à l'exécution des tâches fondamentales en rapport avec le progiciel de gestion intégré (3 484 800 dollars); et à préparer les moyens opérationnels de l'Organisation et assurer la continuité de ses activités dans l'éventualité d'une crise prolongée résultant d'une pandémie de grippe (2 422 200 dollars). Ces dépenses ont été couvertes grâce aux économies potentielles prévues pour les chapitres 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences), 23 (Droits de l'homme) et 27 (Information).

a) Pandémie de grippe

37. Pour parer à l'éventualité d'une pandémie consécutive à l'apparition d'une forme hautement pathogène du virus de la grippe aviaire [A(H5N1)], l'ONU,

soucieuse de répondre par des activités convenablement coordonnées aux besoins des États Membres, a désigné en septembre 2005 un Coordonnateur du système des Nations Unies pour les questions touchant la grippe, chargé d'établir et de faire appliquer un plan global d'action unifiée prévoyant les mesures que les organismes des Nations Unies, à l'échelle mondiale, doivent prendre pour contribuer à la prévention d'une pandémie de grippe, se préparer à cette éventualité et intervenir en cas de besoin; le Coordonnateur a aussi pour mission de rendre plus efficace la lutte menée contre la grippe aviaire. Les organismes des Nations Unies ont entrepris de revoir les moyens dont ils disposent pour faire face à des crises et de se doter de plans de continuité et de plans de protection de leur personnel afin d'être à même de poursuivre leurs activités au cas où une pandémie de grippe déclencherait une crise grave et prolongée.

38. Afin que des plans de préparation à l'éventualité d'une pandémie soient établis pour tous les lieux d'affectation, des coordonnateurs ou agents de liaison pour les questions touchant la grippe aviaire et humaine ont été désignés à New York et au siège des offices des Nations Unies et des commissions régionales. Les mesures de préparation, qui ont été validées par une étude externe, se répartissent comme suit : a) les mesures visant à assurer la continuité des activités et opérations essentielles de l'ONU; b) les mesures d'ordre médical (prévention et interventions); et c) les mesures de préparation du personnel (renforcement des capacités et formation).

39. Les ressources nécessaires à ces activités pour l'exercice biennal 2006-2007 ont été financées au titre de la marge de manœuvre accordée pour l'exécution du budget en vertu de la résolution 60/283 et sont indiquées dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget de 2006-2007 (voir A/62/575, par. 33 à 36).

40. Dans son rapport sur les prévisions de dépenses révisées pour l'exercice biennal 2008-2009 visant à préparer les moyens opérationnels de l'Organisation et assurer la continuité de ses activités dans l'éventualité d'une crise prolongée résultant d'une pandémie de grippe (A/62/328), le Secrétaire général a invité l'Assemblée générale à approuver les montants correspondants. Après avoir examiné le rapport, l'Assemblée, à la section VII de sa résolution 62/238, a pris acte du rapport et prié le Secrétaire général de lui présenter à sa soixante-troisième session un rapport complet sur la continuité des opérations, y compris en cas de pandémie, en veillant à assurer la complémentarité et la compatibilité de son contenu avec la réforme plus vaste concernant les services informatiques et télématiques et le système de gestion intégré, et d'y inclure des renseignements sur les mesures qui auront été prises à cet égard. Toutefois, aucun montant n'a été approuvé pour l'exercice biennal 2008-2009.

41. En attendant la présentation du rapport demandé par l'Assemblée générale, le Secrétaire général a chiffré à 2 422 200 dollars le coût de la poursuite des activités de coordination et de l'élaboration de plans visant à assurer la continuité des opérations, notamment en cas de pandémie. Ces dépenses ont permis a) de coordonner l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de formation du personnel et de directives médicales ainsi que la réalisation d'exercices de simulation; b) d'entretenir l'infrastructure nécessaire au télétravail en cas de pandémie; c) d'entretenir l'infrastructure d'appui requise pour les réunions virtuelles de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité; d) de mettre en place un serveur VPN (réseau privé virtuel); e) d'assurer la gestion des contenus et l'appui aux infrastructures pour un site Web consacré aux pandémies et aux situations

d'urgence auquel le personnel des Nations Unies et les personnes à leur charge peuvent accéder afin d'obtenir des informations sur les situations d'urgence et les mesures à prendre pour s'y préparer, et de planifier de manière intégrée la continuité des opérations; et f) de reconstituer les stocks de la forme buvable de Tamiflu à usage pédiatrique et de gélules Tamiflu ordinaires ainsi que les stocks d'antibiotiques nécessaires pour traiter les infections liées à la pandémie et d'acheter des fournitures médicales et de bureau. On trouvera au tableau 1 ci-après la répartition des montants utilisés par chapitre.

b) Progiciel de gestion intégré

42. En ce qui concerne le progiciel de gestion intégré, il convient de rappeler qu'au paragraphe 4 de la section II de sa résolution 60/283, l'Assemblée générale a décidé que le Système intégré de gestion serait remplacé par un progiciel de gestion intégré de la prochaine génération ou un autre système comparable, le Système de gestion intégré arrivant rapidement au terme de sa vie utile et le coût de l'entretien et de l'appui technique ne se justifiant plus par les avantages que le personnel et la direction attendaient du Système.

43. Le rapport révisé et mis à jour du Secrétaire général sur les technologies de l'information et des communications, intitulé « Mise en place au Secrétariat de systèmes informatiques et télématiques intégrés à l'échelle mondiale » (A/62/510/Rev.1) contenait des propositions relatives à ce projet et des précisions quant à son coût. Tout retard dans les travaux faute d'un apport de ressources à titre temporaire en attendant l'examen des rapports du Secrétaire général sur le progiciel de gestion intégré aurait mis en péril le projet, notamment en augmentant sa durée et son coût estimé, ainsi que les dépenses relatives à l'entretien du Système intégré de gestion vieillissant. Par conséquent, la marge de manœuvre accordée au Secrétaire général dans l'exécution du budget par la résolution 60/283 a été utilisée afin de financer, pour une période de six mois, des dépenses d'un montant de 3 484 800 dollars correspondant à d'importants travaux à accomplir pour ce projet intégré, notamment la détermination des besoins, l'évaluation et la sélection du progiciel, la normalisation, la simplification et la reconfiguration des processus-métier et l'introduction des meilleures pratiques, la gestion du changement et la diffusion de l'information voulue à ce sujet, et l'établissement d'un plan d'installation du système et de prévisions de dépenses détaillées. Les ressources ont couvert des dépenses de personnel, des frais de voyage, des services de consultant et d'autres dépenses opérationnelles relatives au projet. Les transferts entre chapitres des montants réaffectés pour financer le projet de progiciel intégré de gestion sont indiqués au tableau 1.

Tableau 1
Répartition par chapitre

Chapitre	Marge de manœuvre du Secrétaire général pour l'engagement de dépenses		Montant total
	Pandémie de grippe	Progiciel de gestion intégré	
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	(422,2)	(1 742,4)	(2 164,6)
17. Développement économique et social en Afrique	215,8		215,8
20. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	25,5		25,5
21. Développement économique et social en Asie occidentale	8,3		8,3
23. Droits de l'homme	(2 000,0)		(2 000,0)
27. Information	18,0	(1 742,4)	(1 724,4)
28A. Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion		3 050,3	3 050,3
28C. Bureau de la gestion des ressources humaines	232,4		232,4
28D. Bureau des services centraux d'appui	1 438,7	434,5	1 873,2
28E. Administration (Genève)	21,7		21,7
28F. Administration (Vienne)	150,3		150,3
28G. Administration (Nairobi)	311,5		311,5
Total	-	-	-

3. Restructuration du Bureau de la gestion des ressources humaines

44. Dans sa résolution 62/236, l'Assemblée générale a pris note de la nouvelle structure organisationnelle du Bureau de la gestion des ressources humaines, présentée dans le cadre du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009. La nouvelle structure devait comprendre le Bureau du Sous-Secrétaire général et quatre divisions, à savoir la Division des politiques et de la planification stratégique, la Division du recrutement et des affectations, la Division de la formation et du perfectionnement et la Division des services médicaux. Les effectifs proposés, en particulier le poste de la classe D-2 du Directeur de la Division du recrutement et des affectations, ne s'étant pas concrétisés comme suite à la recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvée par l'Assemblée générale, de nouvelles modifications doivent être apportées à l'organigramme afin qu'il soit en concordance avec les priorités fonctionnelles, qu'il appuie au mieux la réforme de la gestion des ressources humaines proposée par le Secrétaire général et qu'il garantisse un partage équitable des responsabilités entre les différents postes approuvés.

45. L'organigramme du Bureau de la gestion des ressources humaines, tel que modifié, comprendrait a) le Bureau du Sous-Secrétaire général, b) le Service des

politiques en matière de ressources humaines, c) la Division de la planification stratégique, du recrutement et des affectations, d) la Division du perfectionnement, de la valorisation et de l'administration des ressources humaines et e) la Division des services médicaux. Cette structure permettrait au Bureau d'exercer son autorité générale dans le domaine de la gestion des ressources humaines, de renforcer la synergie entre les divisions, les sections et les unités administratives, afin d'améliorer de la manière la plus efficace possible les services aux clients, et d'innover pour pouvoir relever les nouveaux défis dans le domaine de la gestion des ressources humaines.

46. Les principales modifications intervenant dans cette structure reconfigurée sont les suivantes :

a) Le Service de la planification, du suivi et de l'information rejoindrait le Service du recrutement et des affectations au sein de la Division de la planification stratégique, du recrutement et des affectations. Ce regroupement est considéré comme nécessaire compte tenu de la très grande importance accordée à la planification des effectifs, qui figure au premier rang des priorités du Secrétaire général pour ce qui est de la réforme des ressources humaines et serait le principal moyen de prévoir et planifier les besoins futurs en personnel;

b) Le Service de l'administration des ressources humaines, qui comprend les groupes actuels, y compris la Section des bureaux extérieurs, relèvera de la Division du perfectionnement, de la valorisation et de l'administration des ressources humaines, l'objectif étant d'offrir un ensemble de services dans les domaines de l'organisation des carrières, de la formation, des conseils de l'administration du personnel et du bien-être du personnel. Compte tenu de la nature des services qu'offrent les entités actuelles, il est préférable que le Service de l'administration des ressources humaines fasse partie de la Division du perfectionnement, de la valorisation et de l'administration des ressources humaines afin de proposer des services et des conseils aux fonctionnaires de manière intégrée;

c) Le Bureau du Conseiller du personnel rejoindrait la Division des services médicaux, au sein de laquelle il avait été créé à l'origine en raison des liens étroits existant entre les services de conseils personnels confidentiels et les consultations médicales qui les accompagnent souvent. Il y a quelques années, le Bureau du Conseiller du personnel a été placé dans la Division du perfectionnement, de la valorisation et de l'administration des ressources humaines et a été doté de diverses fonctions supplémentaires se rapportant aux prestations plutôt qu'aux activités de conseil. Il est devenu évident que les fonctions relatives aux conseils personnels et confidentiels étaient plus intimement liées à celles de la Division des services médicaux et que cette dernière serait mieux à même de gérer et promouvoir ces fonctions dans le cadre des services de santé offerts aux fonctionnaires. Il s'agit notamment des consultations et conseils personnels, des services relatifs au VIH/sida sur le lieu de travail, de la lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie, du Programme de soutien et de solidarité, de la formation à la gestion du stress et des incidents traumatiques, de la préparation aux missions et de la Caisse de secours du personnel. Les fonctions relatives aux prestations et à l'administration des ressources humaines, telles que l'assistance en matière de visas et d'immigration, resteront de la compétence de la Division du perfectionnement, de la valorisation et de l'administration des ressources humaines.

47. Le montant des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2008-2009 au chapitre 28C (Bureau de la gestion des ressources humaines) au titre des postes et des autres objets de dépense reste inchangé. Il s'agit en l'espèce de réorganiser et réaffecter les ressources approuvées sans qu'il y ait d'incidences financières. Tout changement ou ajustement qu'il serait nécessaire d'apporter au cadre stratégique approuvé pour l'exercice 2008-2009 en raison de la réorganisation ou de la réaffectation des fonctions et des produits des différents sous-programmes, conformément à la structure organisationnelle révisée du Bureau de la gestion des ressources humaines, sera soumis au Comité du programme et de la coordination pour examen à sa quarante-neuvième session en 2009.

H. Résumé

48. Sur la base des informations fournies dans le présent rapport, le montant révisé des ressources demandées pour l'exercice biennal 2008-2009 s'élèverait à 4 388 402 000 dollars.

III. Chapitres des recettes

Chapitre 1 des recettes : recettes provenant des contributions du personnel

49. Les modifications concernant les chapitres des dépenses indiqués plus haut et le chapitre 3 des recettes (voir plus loin) entraîneraient une augmentation de 16 732 100 dollars des recettes provenant des contributions du personnel.

Chapitre 2 des recettes : recettes générales

50. La diminution de 10 195 900 dollars enregistrée pour les recettes générales s'explique principalement par une diminution prévue de 8 680 600 dollars au titre des intérêts créditeurs et une réduction de 1 587 000 dollars des montants remboursés pour services fournis aux institutions spécialisées au cours de l'exercice biennal 2008-2009. L'ajustement apporté aux recettes au titre des intérêts créditeurs s'explique par la baisse sensible des taux d'intérêt enregistrée en 2008, qui devrait se poursuivre en 2009 sur fond de crise financière mondiale. La réduction des recettes correspondant au remboursement des services fournis aux institutions spécialisées résulte de la cessation des opérations de la Commission d'indemnisation des Nations Unies à Genève, en 2008, qui a entraîné l'élimination des recettes y afférentes.

Chapitre 3 des recettes : services destinés au public

51. L'augmentation nette de 246 600 dollars des recettes découlant des services destinés au public s'explique par la hausse du coût de l'abonnement à la base de données Comtrade pour l'année 2009, le nombre d'abonnements étant resté stable par les résultats supérieurs aux prévisions obtenus par l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies; et par la révision du calendrier du Plan-cadre d'équipement, grâce à laquelle la Boutique-cadeaux de l'ONU pourra continuer de fonctionner en 2009 au lieu de fermer comme on le prévoyait. Les prévisions de recettes révisées sont indiquées dans le présent rapport, mais on prévoit que les

dépenses ne feront apparaître aucun dépassement par rapport aux montants approuvés. Toute évolution des recettes et des dépenses en 2009 sera prise en compte et présentée dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget, selon la pratique établie.

52. Dans sa résolution 60/248, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de mettre en place un programme de visites guidées à l'Office des Nations Unies à Nairobi et d'en rendre compte dans les rapports sur l'exécution du budget. En raison de divers projets de construction en cours au complexe des Nations Unies à Nairobi et du renforcement de la sécurité qui les accompagne, le programme de visites guidées n'a pas encore été mis en place. Il devrait l'être dès que les travaux seront terminés.

Résumé

53. Sur la base des informations fournies ci-dessus, le montant révisé des recettes de l'exercice biennal 2008-2009 s'élèverait à 526 860 500 dollars, répartis comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Chapitre du budget</i>	<i>Prévisions de recettes^a</i>	<i>Modification prévue</i>	<i>Prévisions révisées</i>
Chapitre 1 des recettes	470 397,5	16 732,1	487 129,6
Chapitre 2 des recettes	47 946,9	(10 195,9)	37 751,0
Chapitre 3 des recettes	1 733,3	246,6	1 979,9
Total	520 077,7	6 782,8	526 860,5

^a Résolutions 62/237 B et 62/245.

IV. Décision que l'Assemblée générale est invitée à prendre

54. L'Assemblée générale est invitée à réviser les crédits ouverts pour l'exercice biennal 2008-2009 comme indiqué au paragraphe 48 du présent rapport, ainsi que le montant correspondant des recettes prévues, comme indiqué au paragraphe 53.

Tableau 1
Taux de change par rapport au dollar des États-Unis et taux d'inflation retenus lors de l'ouverture de crédits initiale pour l'exercice biennal 2008-2009 et aux fins du présent rapport, par lieu d'affectation principal

<i>Lieu d'affectation principal (monnaie)</i>	<i>Taux de change</i>			<i>Taux d'inflation pour les objets de dépense autres que les postes (en pourcentage)</i>			
	<i>Crédits initialement ouverts</i>	<i>Rapport sur l'exécution du budget</i>		<i>Crédits initialement ouverts</i>		<i>Rapport sur l'exécution du budget</i>	
		<i>2008^a</i>	<i>2009^b</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>
Vienne (euro)	0,733	0,677	0,773	2	1,9	3,7	2,7
Santiago (peso chilien)	520,750	508,750	655,000	4,3	3,1	8,8	6,4
Addis-Abeba (birr éthiopien)	9,040	9,528	9,710	14	10,4	41	15
UNMOGIP (roupie)	41,553	43,081	49,960	6,1	5,6	7,9	7,1
Beyrouth (livre libanaise)	1 510,000	1 505,500	1 505,500	4	3,5	12	6
Gaza/UNRWA/ONUST (shekel)	4,110	3,565	3,820	2,1	2,3	4,8	3,3
Nairobi (shilling kényan)	66,888	68,586	80,150	7,4	6,5	25,5	7,6
Mexico (peso mexicain)	10,980	10,951	13,100	3,8	3,4	5,3	6,2
La Haye (euro)	0,733	0,677	0,773	2	2	2,5	1,7
Bangkok (baht)	34,443	33,293	34,890	2,1	2,1	6,3	4
Port of Spain (dollar de la Trinité-et-Tobago)	6,320	6,228	6,228	6,5	6,2	12	11,9
New York (dollar des États-Unis)	1,000	1,000	1,000	2,1	2,2	4,5	2,4
Genève (franc suisse)	1,200	1,079	1,140	1,3	1,7	2,6	1,5
Centres d'information des Nations Unies ^c	1,000	1,000	1,000	2,1	2,2	4,5	2,4

Abréviations : UNMOGIP = Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan;

UNRWA = Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;

ONUST = Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve.

^a Moyenne des taux de change opérationnels de l'ONU, les taux effectifs ayant été utilisés jusqu'en novembre 2008 et le taux de novembre ayant servi pour décembre.

^b Sur la base des taux de change effectifs au 1^{er} novembre 2008. Les taux effectifs de novembre 2008 ont été utilisés sauf pour Port of Spain et Beyrouth, où les taux effectifs moyens ont été utilisés pour les mois de janvier à novembre 2008, le taux de novembre ayant été appliqué pour le mois de décembre.

^c Effet global de l'inflation et des fluctuations monétaires.

Tableau 2
**Coefficients d'ajustement appliqués à la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur
pour 2008 et 2009**

(Base 100 = coefficient 0)

<i>Lieu d'affectation</i>	<i>Crédits initialement ouverts</i>		<i>Premier rapport sur l'exécution du budget</i>		<i>Coefficients effectifs mensuels pour 2008</i>											
	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>2008^a</i>	<i>2009</i>	<i>Janv.</i>	<i>Févr.</i>	<i>Mars</i>	<i>Avril</i>	<i>Mai</i>	<i>Juin</i>	<i>Juill.</i>	<i>Août</i>	<i>Sept.</i>	<i>Oct.</i>	<i>Nov.</i>	<i>Déc.</i>
Vienne	159,6	161,0	168,9	155,0	165,0	167,2	170,7	177,3	177,3	177,0	178,8	177,0	169,0	167,6	150,0	150,0
Santiago	143,2	145,9	145,0	132,7	143,4	143,4	143,9	148,0	148,0	148,0	144,2	144,2	144,2	144,2	144,2	144,2
Addis-Abeba	142,8	148,0	148,4	160,3	140,6	140,6	144,1	144,1	144,1	144,1	150,7	150,7	150,7	150,7	160,4	160,4
UNMOGIP	136,4	140,2	137,7	131,5	136,8	136,8	139,0	139,0	139,0	139,0	138,4	138,4	138,4	138,4	134,3	134,3
Beyrouth	140,2	142,9	147,5	152,0	140,7	140,7	142,4	142,4	147,7	147,7	150,6	150,6	150,6	150,6	153,0	153,0
Gaza/UNRWA/ONUST	138,4	140,1	150,2	149,3	139,4	139,4	147,6	147,6	147,6	155,8	155,6	155,6	155,6	155,6	151,3	151,3
Nairobi	138,0	142,7	145,1	141,2	136,8	136,8	138,2	140,8	140,8	140,8	150,5	151,2	151,2	151,2	151,2	151,2
Mexico	141,3	144,3	144,7	137,4	140,2	140,2	141,5	141,6	141,6	141,6	148,2	148,2	148,2	148,2	148,2	148,2
La Haye	155,8	157,6	167,6	152,1	162,3	164,5	167,9	174,4	172,4	172,2	173,9	172,1	171,0	172,1	153,9	153,9
Bangkok	138,8	140,7	144,7	144,3	137,7	137,7	144,6	144,6	144,6	144,6	147,5	147,5	147,5	147,5	146,2	146,2
Port of Spain	143,3	148,4	148,5	156,7	141,0	141,0	145,3	145,3	145,3	145,3	150,7	150,7	150,7	155,3	155,6	155,6
New York	163,1	166,5	166,2	170,6	161,8	161,8	161,8	161,8	161,8	161,8	161,8	172,5	172,4	172,4	172,4	172,4
Services de sécurité des bureaux extérieurs	140,9	144,0	144,5	144,6	144,5	144,5	144,5	144,5	144,5	144,5	144,5	144,5	144,5	144,5	144,5	144,5
Genève	168,0	169,7	183,8	174,8	173,3	180,5	185,2	195,9	188,8	187,6	192,0	188,3	182,0	182,8	174,7	174,7
Centres d'information des Nations Unies	144,8	148,0	148,3	148,4	148,3	148,3	148,3	148,3	148,3	148,3	148,3	148,3	148,3	148,3	148,3	148,3

Abréviations : UNMOGIP = Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan; UNRWA = Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient; ONUST = Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve.

^a Moyenne des coefficients d'ajustement effectifs jusqu'en novembre; pour décembre : coefficients prévus.

Tableau 3
Taux de change de 2008 par rapport au dollar des États-Unis par lieu d'affectation

Lieu d'affectation	Crédits initialement ouverts		Rapport sur l'exécution du budget		Variation (en pourcentage)		Taux de change mensuels pratiqués pour les opérations de l'ONU ^a										
	2008-2009	2008 ^a	2009 ^b	2008	2009	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Vienne	0,733	0,677	0,773	8,270	(5,170)	0,686	0,676	0,661	0,634	0,642	0,643	0,636	0,643	0,677	0,683	0,773	0,773
Santiago	520,750	508,750	655,000	2,360	(20,500)	490,000	460,000	459,000	440,000	445,000	470,000	492,000	492,000	515,000	532,000	655,000	655,000
Addis-Abeba	9,040	9,528	9,710	(5,120)	(6,900)	9,200	9,220	9,300	9,480	9,520	9,560	9,590	9,650	9,670	9,730	9,710	9,710
UNMOGIP	41,553	43,081	49,960	(3,550)	(16,830)	39,460	39,360	39,750	40,340	40,170	42,820	42,890	42,260	43,800	46,200	49,960	49,960
Beyrouth	1 510,000	1 505,500	1 505,500	0,300	0,300	1 508,000	1 508,000	1 510,000	1 508,000	1 509,000	1 509,000	1 506,000	1 504,000	1 501,000	1 501,000	1 501,000	1 501,000
Gaza/ UNRWA/																	
ONUST	4,110	3,565	3,820	15,290	7,590	3,890	3,680	3,580	3,500	3,470	3,280	3,370	3,470	3,500	3,400	3,820	3,820
Nairobi	66,888	68,586	80,150	(2,480)	(16,550)	63,000	70,420	69,150	62,750	62,380	62,100	64,200	66,850	68,600	73,280	80,150	80,150
Mexico	10,980	10,951	13,100	0,260	(16,180)	10,810	10,820	10,780	10,750	10,530	10,300	10,280	10,250	10,120	10,570	13,100	13,100
La Haye	0,733	0,677	0,773	8,270	(5,170)	0,686	0,676	0,661	0,634	0,642	0,643	0,636	0,643	0,677	0,683	0,773	0,773
Bangkok	34,443	33,293	34,890	3,450	(1,280)	33,690	33,090	32,390	31,410	31,770	32,260	33,570	33,500	34,070	33,980	34,890	34,890
Port of Spain	6,320	6,228	6,228	1,480	1,480	6,300	6,290	6,290	6,290	6,270	6,180	6,120	6,160	6,170	6,220	6,220	6,220
Genève	1,200	1,079	1,140	11,210	5,260	1,140	1,140	1,060	0,997	1,038	1,045	1,028	1,050	1,090	1,085	1,140	1,140

Abréviations : UNMOGIP = Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan; UNRWA = Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient; ONUST = Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve.

^a Moyenne des taux de change opérationnels de l'ONU : taux effectifs de janvier à novembre 2008, le taux de novembre ayant servi pour décembre.

^b Sur la base des taux de change effectifs au 1^{er} novembre 2008. Les taux effectifs de novembre 2008 ont été utilisés sauf pour Port of Spain et Beyrouth, où les taux effectifs moyens ont été utilisés pour les mois de janvier à novembre 2008, le taux de novembre ayant été appliqué pour le mois de décembre.

Tableau 4
**Évolution des traitements des agents des services généraux
 en monnaie locale**

(En pourcentage)

<i>Lieu d'affectation</i>	<i>Année</i>	<i>Taux d'augmentation retenu pour l'ouverture de crédits initiale (année précédente = 100)</i>	<i>Taux ajustés dans le rapport sur l'exécution du budget (barème précédent = 100)</i>	<i>Augmentation (barème précédent = 100)</i>
Vienne	2008	2,00	0,48	
	2009	1,90	2,70	
Santiago	2008	4,30	2,54	
	2009	3,10	6,40	
Addis-Abeba	2008	14,00	28,00	28,00 (1 ^{er} janvier)
	2009	10,40	15,00	
UNMOGIP	2008	6,10	3,89	
	2009	5,60	7,10	
Beyrouth	2008	4,00	2,70	
	2009	3,50	6,00	
Gaza/UNRWA/ONUST	2008	2,10	3,67	3,90 (1 ^{er} mars)
	2009	2,30	3,30	
Nairobi	2008	7,40	6,09	
	2009	6,50	7,60	
Mexico	2008	3,80	2,28	
	2009	3,40	6,20	
La Haye	2008	2,00	1,69	
	2009	2,00	1,70	
Bangkok	2008	2,10	10,66	8,40 (1 ^{er} février)
	2009	2,10	4,00	
Port of Spain	2008	6,50	6,06	
	2009	6,20	11,90	
New York	2008	2,10	4,27	4,60 (1 ^{er} août)
	2009	2,20	2,40	
Services de sécurité des bureaux extérieurs	2008	2,10	4,27	4,60 (1 ^{er} août)
	2009	2,20	2,40	
Genève	2008	1,30	0,42	0,50 (1 ^{er} mars)
	2009	1,70	1,50	
Centres d'information des Nations Unies	2008	2,10	4,27	4,60 (1 ^{er} août)
	2009	2,20	2,40	

Abréviations : UNMOGIP = Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan; UNRWA = Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient; ONUST = Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve.

Annexe I

Modifications proposées des prévisions budgétaires pour l'exercice biennal 2008-2009

A. Par chapitre et par facteur de variation

(En milliers de dollars des États-Unis)

Chapitre des dépenses	Modifications proposées								Prévisions révisées
	Crédits initialement ouverts pour 2008-2009 ^a	Dépenses imprévues ou extraordinaires	Décisions des organes directeurs	Taux de change	Inflation	Ajustement des coûts standard	Taux de croissance de postes	Montant total des modifications proposées	
1. Politique, direction et coordination d'ensemble	89 215,8	–	–	491,3	2 259,7	360,6	–	3 111,6	92 327,4
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	629 339,8	–	–	16 193,8	12 024,8	2 865,0	–	31 083,6	660 423,4
3. Affaires politiques	527 240,8	712,6	–	1 591,3	2 350,9	207,9	–	4 862,7	532 103,5
4. Désarmement	21 607,9	–	–	249,8	523,7	78,3	–	851,8	22 459,7
5. Opérations de maintien de la paix	101 412,7	446,6	–	4 747,0	1 512,8	(2 330,6)	–	4 375,8	105 788,5
6. Utilisations pacifiques de l'espace	7 439,8	–	–	156,5	34,8	11,2	–	202,5	7 642,3
7. Cour internationale de Justice	41 200,4	200,0	–	1 159,2	2 692,7	(124,6)	–	3 927,3	45 127,7
8. Affaires juridiques	46 069,0	–	–	96,6	1 153,3	389,3	–	1 639,2	47 708,2
9. Affaires économiques et sociales	158 384,8	–	–	–	4 791,5	1 685,7	–	6 477,2	164 862,0
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	5 440,4	–	–	–	170,5	80,7	–	251,2	5 691,6
11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	11 641,9	–	–	(80,5)	531,4	36,0	–	486,9	12 128,8
12. Commerce et développement	123 746,1	–	–	9 853,0	(686,1)	(482,7)	–	8 684,2	132 430,3
13. Centre du commerce international CNUCED-OMC	28 099,8	–	–	2 773,9	–	–	–	2 773,9	30 873,7
14. Environnement	13 796,6	–	–	(837,2)	1 168,0	(67,6)	–	263,2	14 059,8
15. Établissements humains	20 520,8	–	–	(1 729,5)	2 092,7	(82,4)	–	280,8	20 801,6
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	36 819,0	–	–	490,5	276,2	(9,8)	–	756,9	37 575,9
17. Développement économique et social en Afrique	119 798,2	–	–	(5 444,2)	18 099,9	(5 319,2)	–	7 336,5	127 134,7
18. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	83 926,4	–	–	871,0	4 473,0	1 436,9	–	6 780,9	90 707,3

Chapitre des dépenses	Modifications proposées								
	Crédits initialement ouverts pour 2008-2009 ^a	Dépenses imprévues ou extraordinaires	Décisions des organes directeurs	Taux de change	Inflation	Ajustement des coûts standard	Taux de croissance de postes	Montant total des modifications proposées	Prévisions révisées
19. Développement économique en Europe	59 917,1	–	–	4 845,8	(425,6)	29,2	–	4 449,4	64 366,5
20. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	104 445,0	–	–	(7 346,7)	4 201,2	180,2	–	(2 965,3)	101 479,7
21. Développement économique et social en Asie occidentale	58 107,5	–	–	167,3	3 110,8	2 205,0	–	5 483,1	63 590,6
22. Programme ordinaire de coopération technique	50 951,4	–	–	250,0	3 631,1	–	–	3 881,1	54 832,5
23. Droits de l'homme	116 938,4	–	–	7 896,4	(74,3)	(15,7)	–	7 806,4	124 744,8
24. Réfugiés : protection, assistance et solutions durables	73 069,3	–	–	5 864,1	1 031,7	40,4	–	6 936,2	80 005,5
25. Réfugiés de Palestine	40 727,5	–	–	4 610,2	(1 014,4)	746,8	–	4 342,6	45 070,1
26. Aide humanitaire	28 492,3	–	–	728,8	456,8	183,9	–	1 369,5	29 861,8
27. Information	184 000,5	–	–	642,6	4 718,6	12,9	–	5 374,1	189 374,6
28A. Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion	15 002,5	–	–		438,5	152,9	–	591,4	15 593,9
28B. Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité	39 169,9	–	–		1 136,9	338,9	–	1 475,8	40 645,7
28C. Bureau de la gestion des ressources humaines	70 688,1	–	–		1 938,9	421,7	–	2 360,6	73 048,7
28D. Bureau des services centraux d'appui	236 300,1	–	–		7 992,2	768,0	–	8 760,2	245 060,3
28E. Administration (Genève)	112 185,0	–	–	9 067,2	795,6	(72,6)	–	9 790,2	121 975,2
28F. Administration (Vienne)	39 019,8	–	–	581,4	350,1	(298,9)	–	632,6	39 652,4
28G. Administration (Nairobi)	27 838,9	–	–	(2 429,5)	2 574,7	(341,9)	–	(196,7)	27 642,2
29. Contrôle interne	35 997,7	–	–	40,4	1 154,2	290,4	–	1 485,0	37 482,7
30. Activités administratives financées en commun	11 459,3	–	–	280,3	715,8	–	–	996,1	12 455,4
31. Dépenses spéciales	97 011,6	–	–	1 129,9	2 231,2	–	–	3 361,1	100 372,7
32. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	58 782,6	–	–	339,0	3 077,8	–	–	3 416,8	62 199,4
33. Sécurité et sécurité	197 169,3	–	–	657,9	5 128,0	(1 009,2)	5 979,9	10 756,6	207 925,9
34. Compte pour le développement	18 651,3	–	–	–	–	–	–	0,0	18 651,3
35. Contributions du personnel	465 983,1	–	–	5 107,4	7 179,6	4 253,6	–	16 540,6	482 523,7
Total	4 207 608,4	1 359,2	0,0	63 015,0	103 819,2	6 620,3	5 979,9	180 793,6	4 388 402,0

^a Résolutions 62/237 A et 62 /245 de l'Assemblée générale.

B. Par lieu d'affectation et par facteur de variation

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Lieu d'affectation</i>	<i>Modifications proposées</i>								<i>Prévisions révisées</i>
	<i>Crédits initialement ouverts pour 2008-2009</i>	<i>Dépenses imprévues ou extra-ordinaires</i>	<i>Décisions des organes directeurs</i>	<i>Taux de change</i>	<i>Inflation</i>	<i>Ajustement des coûts standard</i>	<i>Taux de croissance de postes</i>	<i>Montant total des modifications proposées</i>	
New York	2 204 387,8	1 159,2	–	–	49 001,3	13 035,8	–	66 205,6	2 270 593,4
Genève	931 384,7	–	–	71 234,6	(642,6)	(251,3)	–	68 362,4	999 747,1
Vienne	181 338,3	–	–	2 307,4	2 090,2	53,6	–	4 601,5	185 939,8
Santiago	109 694,5	–	–	(7 793,0)	3 694,5	660,6	–	(3 412,4)	106 282,1
Addis-Abeba	158 918,5	–	–	(6 880,0)	24 724,0	(5 911,9)	–	12 147,9	171 066,4
Beyrouth	79 257,0	–	–	210,5	3 744,1	2 888,2	–	6 851,1	86 108,1
Nairobi	114 343,4	–	–	(9 101,9)	9 378,9	(1 027,4)	–	(438,9)	113 904,5
Bangkok	116 834,8	–	–	1 145,9	6 311,4	2 328,2	–	9 785,5	126 620,3
Autres	311 449,4	200,0	–	11 891,5	5 517,4	(5 155,5)	5 979,9	16 690,9	328 140,3
Total	4 207 608,4	1 359,2	–	63 015,0	103 819,2	6 620,3	5 979,9	180 793,6	4 388 402,0

Annexe II

Exercice biennal 2008-2009 : montant estimatif des augmentations ou des diminutions des crédits demandés, par chapitre du budget et par principal objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Chapitre des dépenses</i>	<i>Traitements et dépenses communes de personnel</i>	<i>Voyage</i>	<i>Travaux d'imprimerie</i>	<i>Services contractuels divers</i>	<i>Frais généraux de fonctionnement</i>	<i>Fournitures et accessoires, et mobilier et matériel</i>	<i>Divers</i>	<i>Augmentation (diminution) totale</i>
1. Politique, direction et coordination d'ensemble	2 247,8	374,1	2,1	105,9	92,3	24,4	265,0	3 111,6
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	27 518,9	15,3	2,0	939,4	387,3	659,3	1 561,4	31 083,6
3. Affaires politiques	3 885,7	456,4	1,3	20,6	430,4	68,0	0,3	4 862,7
4. Désarmement	751,1	7,4	–	0,6	6,5	3,9	82,3	851,8
5. Opérations de maintien de la paix	3 633,6	136,2	–	2,5	456,5	147,0	0,0	4 375,8
6. Utilisations pacifiques de l'espace	166,0	2,9	1,1	0,6	1,9	1,7	28,3	202,5
7. Cour internationale de Justice	3 138,8	1,7	13,1	11,0	736,2	26,5	–	3 927,3
8. Affaires juridiques	1 484,0	67,9	14,8	24,3	21,6	15,6	11,0	1 639,2
9. Affaires économiques et sociales	6 190,3	116,7	17,7	33,0	72,9	27,3	19,3	6 477,2
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	240,7	4,4	1,6	0,2	2,6	1,7	–	251,2
11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	458,7	10,4	5,7	4,9	5,9	1,3	–	486,9
12. Commerce et développement	7 931,9	40,9	28,4	–	251,2	250,3	181,5	8 684,2
13. Centre du commerce international CNUCED-OMC	–	–	–	–	–	–	2 773,9	2 773,9
14. Environnement	226,3	5,9	1,2	–	22,4	7,4	–	263,2
15. Établissements humains	201,9	6,9	7,3	0,8	42,9	21,0	–	280,8
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	622,9	52,4	30,4	12,3	19,3	17,9	1,7	756,9
17. Développement économique et social en Afrique	2 705,2	50,4	113,3	696,5	1 798,4	1 937,8	34,9	7 336,5
18. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	6 264,5	35,1	18,1	33,3	284,7	145,0	0,2	6 780,9
19. Développement économique en Europe	4 179,6	23,7	9,9	26,9	10,0	81,8	117,5	4 449,4

<i>Chapitre des dépenses</i>	<i>Traitements et dépenses communes de personnel</i>	<i>Voyage</i>	<i>Travaux d'imprimerie</i>	<i>Services contractuels divers</i>	<i>Frais généraux de fonctionnement</i>	<i>Fournitures et accessoires, et mobilier et matériel</i>	<i>Divers</i>	<i>Augmentation (diminution) totale</i>
20. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	(3 208,5) ^a	40,9	17,2	64,5	62,5	58,1	–	(2 965,3)
21. Développement économique et social en Asie occidentale	4 868,3	13,7	7,7	99,0	299,5	159,9	35,0	5 483,1
22. Programme ordinaire de coopération technique	3 513,3	118,0	–	1,8	7,7	13,7	226,6	3 881,1
23. Droits de l'homme	6 846,0	393,0	16,5	118,0	201,6	150,1	81,2	7 806,4
24. Réfugiés : protection, assistance et solutions durables	121,3	–	–	–	–	–	6 814,9	6 936,2
25. Réfugiés de Palestine	4 342,6	–	–	–	–	–	–	4 342,6
26. Aide humanitaire	1 182,8	25,5	1,9	24,6	46,7	11,4	76,6	1 369,5
27. Information	4 484,2	42,6	13,9	421,3	269,3	123,2	19,6	5 374,1
28A. Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion	575,6	1,3	–	4,9	6,8	2,8	–	591,4
28B. Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité	1 367,9	6,6	0,2	78,7	15,6	6,8	–	1 475,8
28C. Bureau de la gestion des ressources humaines	1 658,3	17,1	1,1	616,6	42,2	25,3	–	2 360,6
28D. Bureau des services centraux d'appui	3 243,3	15,6	11,3	580,9	4 720,5	188,6	–	8 760,2
28E. Administration (Genève)	5 105,4	1,7	–	429,4	3 566,9	375,9	310,9	9 790,2
28F. Administration (Vienne)	(59,6) ^b	0,8	–	23,7	167,8	69,3	430,6	632,6
28G. Administration (Nairobi)	(650,8) ^a	0,5	–	17,9	377,1	58,6	–	(196,7)
29. Contrôle interne	1 370,5	56,0	–	4,7	24,5	28,9	0,4	1 485,0
30. Activités administratives financées en commun	–	–	–	–	–	–	996,1	996,1
31. Dépenses spéciales	3 162,9	–	–	–	198,2	–	–	3 361,1
32. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	–	–	–	–	–	–	3 416,8	3 416,8
33. Sûreté et sécurité	4 429,9	40,3	0,8	127,2	187,7	536,5	5 434,2	10 756,6
35. Contributions du personnel	16 540,6	–	–	–	–	–	–	16 540,6
Total	130 741,9	2 182,3	338,6	4 526,0	14 837,6	5 247,0	22 920,2	180 793,6

^a Montant net des ajustements, les taux de change appliqués aux fins du présent rapport étant différents des taux prévus lors de l'ouverture de crédits initiale.

^b Montant net des ajustements apportés aux coûts standard sur la base des coûts effectifs moyens constatés depuis le début de l'exercice biennal.

Annexe III

**Exercice biennal 2008-2009 : montant estimatif des augmentations
ou des diminutions des crédits demandés au titre des activités financées
en commun et des mesures de sécurité interorganisations (montants bruts),
par facteur de variation**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Modifications proposées</i>				<i>Ajustement des coûts standard</i>	<i>Taux de vacance de postes</i>	<i>Montant total des modifications demandées</i>	<i>Prévisions révisées</i>
	<i>Crédits initialement ouverts</i>	<i>Dépenses imprévues ou extraordinaires</i>	<i>Taux de change</i>	<i>Inflation</i>				
Commission de la fonction publique internationale	17 777,0	–	–	470,4	112,6	–	583,0	18 360,0
Mesures de sécurité interorganisations	200 126,1	–	398,7	4 354,3	(6 900,9) ^a	25 468,3	23 320,4	223 446,5
Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination	5 141,2	–	214,1	61,7	19,3	–	295,1	5 436,3
Corps commun d'inspection	11 633,0	–	908,2	(74,3) ^b	(268,0) ^c	–	565,9	12 198,9
Total	234 677,3	–	1 521,0	4 812,1	(7 037,0)	25 468,3	24 764,4	259 441,7

^a Pour l'essentiel, ajustements apportés aux coûts standard sur la base des dépenses communes de personnel effectives.

^b Modifications au titre du coefficient d'ajustement et du coût de la vie.

^c Ajustements apportés aux coûts standard sur la base des coûts effectifs moyens constatés depuis le début de l'exercice biennal.

Annexe IV**Dépenses engagées au 31 octobre 2008 au titre
du budget ordinaire de l'exercice biennal 2008-2009**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Crédits ouverts	–	4 207 608,4
Engagements non réglés	131 730,9	–
Décaissements	1 770 929,4	–
Total des dépenses		1 902 660,3
Solde non engagé		2 304 948,1